



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-35945>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **25-35945**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

Correspondant : PÉRAUD Alexandre, Président de l'Université Bordeaux Montaigne

Adresse : Domaine Universitaire, 19 Esplanade des Antilles, 33607 PESSAC

Coordonnées :

Téléphone : +33 557124569

Courriel : marches.publics@u-bordeaux-montaigne.fr

Adresse internet : <https://u-bordeaux-montaigne.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Remplacement des portes du bâtiment Flora Tristan

Lieu d'exécution : Domaine Universitaire, 19 Esplanade des Antilles, 33607 PESSAC

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché a pour objet le remplacement de blocs-portes détériorés des bâtiments B, D, E, F, G et H dans un milieu occupé, en limitant l'impact sur le fonctionnement des services.

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 18/08/2025 et jusqu'au 18/12/2025

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du marché (taxes comprises))

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Situation juridique: Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Situation juridique du candidat : 1 - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard du respect des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés 2 - Lettre de candidature, obligatoire pour les groupements d'opérateurs économiques Capacité économique et financière: 1. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. 2. Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents; Capacité technique: 1. Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 60%
- Valeur technique : 35%
- Pertinence et cohérence du planning d'exécution des travaux : 5%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 15/05/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
25PA91504

Renseignements complémentaires : Conformément à l'article R. 2123-1, 1° du Code de la commande publique, le marché est passé par procédure adaptée. Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à la fin de garantie de parfait achèvement. Le délai d'exécution du marché est de 4 mois, suivi de 12 mois de suivi de parfait achèvement. Le délai d'exécution du marché commence à courir à partir de la date de commencement qui sera définie par ordre de service. Ce marché est divisé en tranches: * Tranche ferme: Remplacement portes fracturées bâtiments B, D, E, F, G et H *

Tranche optionnelle: Remplacement de portes fracturées du bâtiment K2 La visite du site est obligatoire. En l'absence de visite, l'offre du candidat sera rejetée et déclarée irrégulière. Deux visites sont prévues : Soit le 14 avril 2025 à 9h00 Soit le 28 avril 2025 à 9h00. La visite est limitée à deux représentants par entreprise. Pour des raisons d'organisation, les candidats doivent obligatoirement confirmer leur participation auprès de M. Mathieu BORDAGARAY - Courriel : pmei@u-bordeaux-montaigne.fr. Une attestation de visite sera signée par le soumissionnaire et le pouvoir adjudicateur. Une copie sera adressée au soumissionnaire. Le soumissionnaire ne sera pas tenu de joindre à son offre l'attestation complétée et signée. Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

Contact : Renat Christelle, Rédactrice

Adresse : Domaine Universitaire, 19 Esplanade des Antilles, 33607 PESSAC

Coordonnées :

Téléphone : +33 557124569

Courriel : christelle.renat@u-bordeaux-montaigne.fr

Adresse internet : <https://u-bordeaux-montaigne.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Direction du Patrimoine Immobilier et Logistique (DPIL)

Contact : BORDAGARAY Mathieu, Chargé de projets

Adresse : Domaine Universitaire, 19 Esplanade des Antilles, , 33600 PESSAC

Coordonnées :

Téléphone : +33 557126049

Courriel : mathieu.bordagaray@u-bordeaux-montaigne.fr

Adresse internet : <https://u-bordeaux-montaigne.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

Contact : PÉRAUD Alexandre, Président de l'Université Bordeaux Montaigne

Adresse : Domaine Universitaire, 19 Esplanade des Antilles, 33607 PESSAC

Coordonnées :

Téléphone : +33 557124569

Courriel : marches.publics@u-bordeaux-montaigne.fr

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

Contact : PÉRAUD Alexandre, Président de l'Université Bordeaux Montaigne

Adresse : Domaine Universitaire, 19 Esplanade des Antilles, 33607 PESSAC

Coordonnées :

Téléphone : +33 557124569

Courriel : marches.publics@u-bordeaux-montaigne.fr

Adresse internet : <https://u-bordeaux-montaigne.fr>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/03/2025